

Fiche de synthèse

du document d'objectifs du site Natura 2000

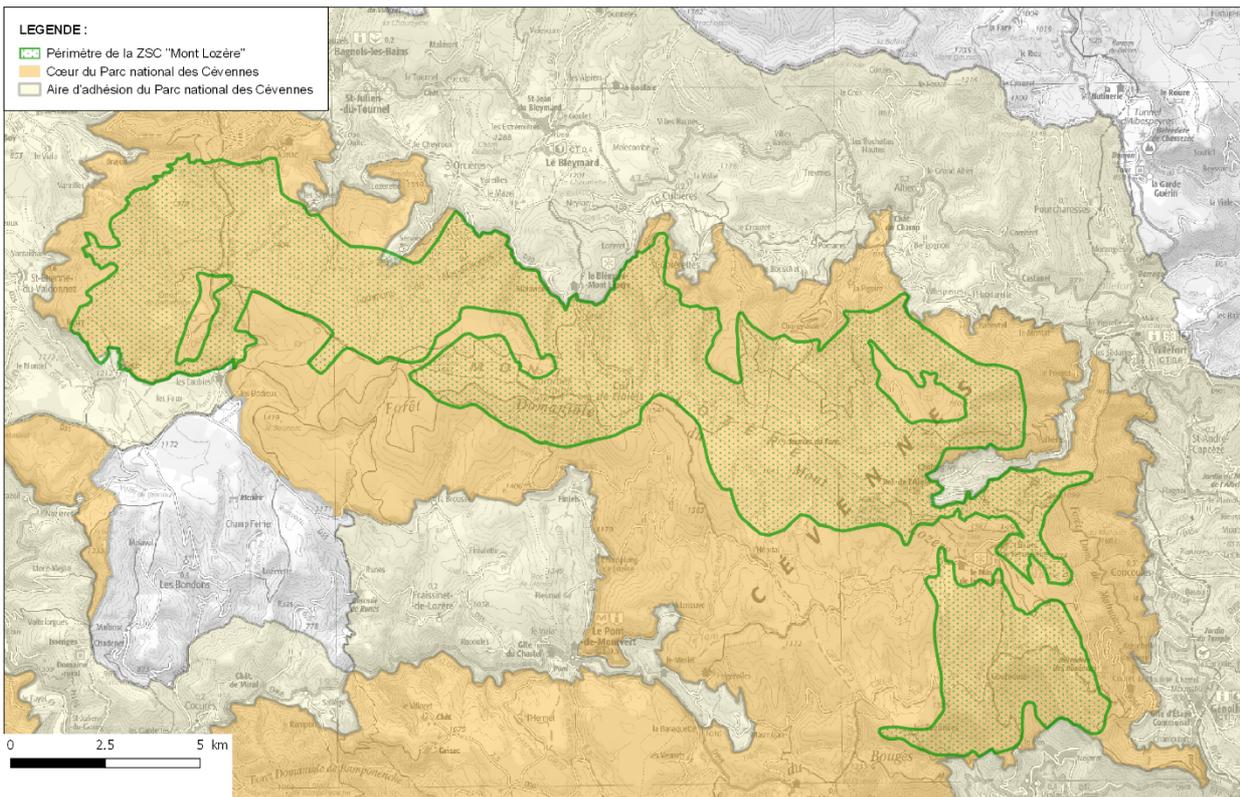
ZSC « Mont-Lozère » - FR 9101361



Localisation du site



Localisation générale de la ZSC "Mont Lozère"



Fiche d'identité du site

Nom : Mont Lozère

Code : FR 9101361

Statut : Zone Spéciale de Conservation (ZSC) depuis le 22/12/2014

Localisation : Languedoc-Roussillon, Lozère et Gard

Communes concernées : ALTIER, CHADENET, CONCOULES, CUBIÈRES, CUBIÉRETTES, GÉNOLHAC, LANUÉJOLS, LES BONDONS, MONT-LOZÈRE-ET-GOULET, PONT-DE-MONTVERT-SUD-MONT-LOZERE, PONTEILS-ET-BRÉSIS, POURCHARESSES, SAINT-ÉTIENNE-DU-VALDONNEZ, VIALAS

Superficie : 11 778 hectares

Validation du DOCOB en conseil d'administration du PNC le 09/11/2010 (n°20100429)

Animateur du site : Parc national des Cévennes



Photos : Olivier Prohin

Natura 2000 en quelques mots

Natura 2000 est un ensemble de sites qui vise la préservation d'espèces et de milieux naturels remarquables ou menacés à l'échelle de l'Europe (dits « d'intérêt communautaire »). Lancé en 1992, ce réseau repose sur deux directives européennes : « Oiseaux » pour la conservation des oiseaux sauvages et « Habitats » pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) ainsi que leurs habitats. Chaque Etat européen propose des sites et s'engage à en assurer la conservation. L'objectif sur ces sites est de préserver ce patrimoine naturel remarquable en lien avec les activités humaines existantes.

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), document de référence qui définit les enjeux et objectifs de conservation et précise les actions nécessaires à la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire identifiés sur le site. Ces actions se concrétisent principalement via les mesures agro-environnementales territorialisées, les contrats Natura 2000 et la charte Natura 2000 (principe du volontariat).

Description du site

Le site Natura 2000 du Mont-Lozère s'étend sur 11 778 ha et une longueur de plus de 25 km. Il présente une importante amplitude altitudinale (de 500m à Génolhac à 1699m au pic du Finiels) et accueille de grands espaces soumis à un climat montagnard et parfois à des précipitations importantes. Sa localisation à l'intersection entre les influences atlantiques et méditerranéennes génère cependant d'importantes variations locales.

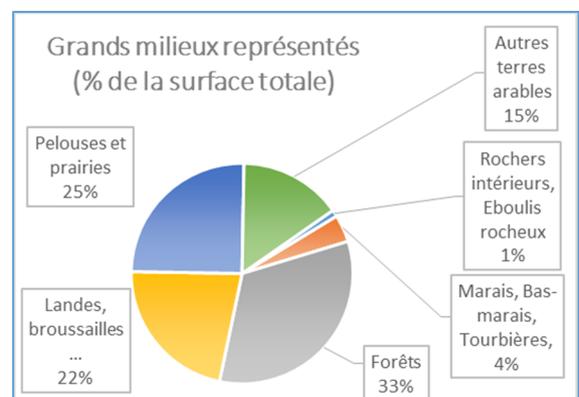
Situé entre les Départements de la Lozère et du Gard, le site Natura 2000 est intégralement inclus dans le cœur du Parc National des Cévennes et dans la ZPS « Les Cévennes ».

Sa richesse patrimoniale repose sur la présence de milieux variés : Des milieux ouverts liés à une importante activité pastorale (plus grande zone continue de pelouses pseudo-alpines du sud du Massif Central), des milieux tourbeux et humides nombreux, des boisements d'altitude.

L'intégration de cet espace au réseau Natura 2000 a été motivée par la présence de 18 habitats naturels (soit 5400 ha) et de 4 espèces d'intérêt communautaire (Rosalie alpine, Loutre d'Europe, Buxbaumie verte, Hypne brillante). Il est à noter que 3 de ces espèces sont dépendantes de la naturalité des boisements et de la présence de bois mort. Les habitats naturels décrits sur le site du Mont-Lozère participent également fortement à la préservation des espèces de la Directive Oiseaux (14 espèces de l'annexe I).

Depuis la finalisation du DOCOB en 2010, le Parc national a mené de nombreuses actions sur cet espace :

- contractualisation : PAEC, rédaction de notices de gestion et mise en œuvre de contrats pour la restauration de plusieurs tourbières (Sénégrière, Grandes nasses, Pré de la Dame) ou de contrats forestiers (arbres sénescents, réouverture de clairières)...
- compléments d'inventaires (étude sur les chiroptères et sur l'apiculture) et suivis naturalistes,
- promotion de la charte et formation de propriétaires forestiers,
- animations à destination des habitants et en particulier des écoliers...



Les habitats d'intérêt communautaire du site

	NOM	Code Corine	Code NATURA 2000	Surface (ha)	Etat de conservation global sur le site	Valeur patrimoniale
Milieux buissonnants	Landes sèches à Callune et Genêt pileux, landes à Myrtille	31.213	4030	2 703	Moyen	2
		31.226				
	Landes à Genévrier nain	31.43	4060	111	Moyen	2
	Landes à Genêt purgatif primaires	31.8421	5120	70	Bon	3
Milieux herbacés	Pelouse à Nard raide	35.1	6230*	1 817	Moyen	3
	Prairie de fauche de montagne	38.3	6520	52	Bon	2
Milieux humides, aquatiques et riverains	Tourbière haute active	51.1	7110*	212	Moyen	8
	Tourbière haute dégradée	51.2	7120	2		4
	Prairie humide à Molinie	37.312	6410	10		3
	Tourbière de transition et tremblants	54.5	7140	30	Bon	5
	Dépression sur substrat tourbeux	54.6	7150	6	Moyen	5
	Complexes tourbeux : zones humides contenant moins de 50% d'habitats tourbeux d'intérêt communautaire	51.1	7110	154	Moyen	5
		51.2	7120			
		54.5	7140			
		54.6	7150			
	Mégaphorbiaie montagnarde eutrophe	37.81	6430	19 Linéaire : 2,5 km	Moyen	3
Végétation flottante de renoncules des rivières sub-montagnardes	24.4	3260	Non cartographié			
Aulnaies-frênaies à Laiche espacée des petits ruisseaux	44.3	91 ^{E0} -8	Non cartographié			
Milieux rocheux	Eboulis siliceux montagnards à subalpins frais	61.114	8110	149	Bon	2
	Eboulis siliceux à Saxifrage de Prost	62.26	8220	2	Bon Non cartographié	6
Milieux forestiers	Hêtraie subalpine	41.15	9140	73	Bon	3
	Hêtraies-sapinières subatlantiques sur sol acide	41-122, 43-122	9120	Non cartographié		

Les espèces d'intérêt communautaire du site (Annexe II de la Directive Habitats/Faune/Flore)

Nom vernaculaire	Code Natura 2000	Aire de répartition naturelle	Etat de la population	Etat des habitats d'espèces	Etat de conservation estimé	Valeur patrimoniale
ROSALIE ALPINE	1087*	Insecte pour lequel de nombreux milieux fermés (forêts de feuillus et mélangées) du site sont favorables. L'espèce a été observée à de nombreux endroits à l'extérieur de la ZSC également.			Moyen	3
LOUTRE D'EUROPE	1355	L'espèce fréquente l'ensemble des milieux aquatiques du site (rus, ruisseaux, cours d'eaux, tourbières, étang, tout types de zones humides...) mais a été contactée essentiellement en périphérie.			Bon	3
BUXBAUMIE VERTE	1386	Espèce identifiée sur le SIC, présente en milieux fermés (habitats forestiers), 3 stations observées comptant peu d'individus.			Moyen	2
HYPNE BRILLANTE	6216	Une station de 18,3 ha localisée dans la partie Ouest du SIC en milieux ouverts dans les tourbières			Moyen	2

Les objectifs de conservation sur le site

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Priorités	Habitats d'intérêt communautaire concernés	Espèces d'intérêt communautaire concernées	Actions proposées
1- Maintenir l'ouverture des tourbières et des pelouses, en conservant l'activité pastorale à son niveau actuel	1.1- Maintenir les milieux tourbeux ouverts, ou mener des opérations pour leur réouverture	1	7110*, 7140, 7150	Hypne brillante, Loutre (si présence d'eau libre)	Réouverture des espaces en déprise pour la restauration d'habitats de milieux ouverts ou habitat d'espèces d'intérêt communautaire
					Aménagements pour la mise en place d'un pâturage en vue de permettre l'entretien de milieux ouverts
					Gestion pastorale de tourbière et complexes tourbeux
					Entretien de milieu ouvert à fort intérêt patrimonial hors activité agricole
					Mise en défens d'habitats naturels humides : limiter les impacts liés au piétinement par le bétail
	Engagements charte : non artificialisation, non fertilisation, non éco-buage, éviter impact circulation, sur-piétinements				
	1.2- Maintenir les milieux de pelouses ouverts, ou mener des opérations pour leur réouverture	1	6230	Chiroptères	Réouverture des espaces en déprise pour la restauration d'habitats de milieux ouverts ou habitat d'espèces d'intérêt communautaire
					Aménagements pour la mise en place d'un pâturage en vue de permettre l'entretien de milieux ouverts
					Gestion pastorale extensive des pelouses à Nard d'intérêt prioritaire
					Entretien de milieu ouvert à fort intérêt patrimonial hors activité agricole
Engagement charte : ne pas effectuer de boisement, de pas détruire le milieu					
2- Dans le cadre des mesures agri-environnementales contractuelles, améliorer la prise en compte des habitats et des espèces liés aux milieux ouverts (et éléments associés)	2.1- Maintenir ou améliorer l'état de conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire de milieux ouverts	2 (prairie) 3 (landes)	6520, 4030, 4060	Chiroptères	Réouverture des espaces en déprise pour la restauration d'habitats de milieux ouverts ou habitat d'espèces d'intérêt communautaire
					Aménagements pour la mise en place d'un pâturage en vue de permettre l'entretien de milieux ouverts
					Gestion des prairies naturelles de fauche d'intérêt communautaire par la fauche et/ou le pâturage, avec retard de fauche et/ou fertilisation raisonnée ou absence
					Gestion pastorale extensive des landes d'intérêt communautaire +/- fermées, maîtrise éventuellement mécanique de l'embroussaillage
					Transhumance apicole : favoriser le potentiel pollinisateur sur les landes d'intérêt communautaire
	Engagements charte : ne pas effectuer de boisement, ne pas détruire le milieu notamment irrigation, dates pour feux pastoraux				
	2.2- Maintenir des milieux ouverts non d'intérêt communautaire, en tant qu'habitat d'espèces, Pour les	4	Landes, pelouses ou prairies qui ne sont pas	Chiroptères	Réouverture des espaces en déprise pour la restauration d'habitats de milieux ouverts ou habitat d'espèces d'intérêt communautaire
					Aménagements pour la mise en place d'un pâturage en vue de permettre l'entretien de milieux ouverts

	actions très spécifiques « avifaune », voir le Docob ZPS		d'intérêt communautaire		Maintien de l'ouverture des espaces par une gestion pastorale extensive (milieux ouverts non d'intérêt communautaire) Engagements charte : ne pas effectuer de boisement, de pas détruire le milieu, dates pour feux pastoraux et entretien mécanique,
	2.3- Préservation des éléments ponctuels ou linéaires en milieux ouverts constituant des habitats d'espèces Pour les actions « avifaune », voir le Docob ZPS Pour les actions « milieux humides ou aquatiques » : voir objectif 4			Chiroptères	Plantation ou réhabilitation et/ou entretien d'une haie, des alignements d'arbres
				Passereaux (ZPS)	Entretien des murets
				Chiroptères	Entretien du bâti et aménagements, en faveur des colonies de chiroptères Entretien des habitats à chiroptères : les vergers à arbres de grande taille
				Toutes	Engagements charte : ne pas détruire les éléments structurants le paysage, dates d'intervention
3- Dans le cadre des mesures contractuelles et lors de l'élaboration des documents d'aménagement forestier, améliorer la prise en compte des habitats forestiers et des espèces d'intérêt communautaire inféodées	3.1- Maintenir ou améliorer l'état de conservation des habitats forestiers d'intérêt communautaire	3	91 ^F 0, 9120, 9140	Chiroptères, Rosalie alpine, Buxbaumie verte	Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive (développement essences autochtones)
					Marquage et réalisation d'éclaircie sans enjeu de production / abattage d'arbres (favoriser les essences autochtones)
					Conservation d'arbres sénescents
					Entretien ou restauration de ripisylve
					Prise en charge de surcoût d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt (milieux sensibles : ripisylves, hêtraies subalpine)
	Charte N2000 : limiter les coupes rases, favoriser les feuillus et ne pas introduire d'essences allochtones				
	3.2- Limiter le dérangement des espèces forestières sensibles Voir aussi le Docob ZPS "Les Cévennes")	1		Aigle royal, Grand tétras, Circaète Jean-le-blanc, Faucon pèlerin, Grand duc (ZPS "Les Cévennes")	Prise en charge de surcoût d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes en forêt ou liés à la fréquentation, limitation des accès
					Informers les usagers des règles à respecter pour préserver les milieux et espèces sensibles
					Charte N2000 : respect périmètre de quiétude si reproduction avérée
	3.3- Restaurer des structures de peuplement favorables aux espèces inféodées au milieu forestier	1	Milieux ouverts intraforestiers : pelouses, landes, tourbières, ...	Chiroptères	Création ou rétablissement de clairières ou de landes
3		Travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers selon une logique non productive			
2		Marquage et réalisation d'éclaircie sans enjeu de production / abattage d'arbres (création de milieux ouverts ou semi-ouvert)			
2		Chiroptères, Rosalie alpine, Buxbaumie verte			
4- En relation avec les usages actuels, préserver la ressource en eau en tête de	4.1- Préserver ou restaurer les milieux humides	1	7110*, 7140, 7150	Hypne brillante, Loutre (si présence d'eau libre)	Voir les actions proposées dans l'objectif 1 « Maintenir l'ouverture des <u>tourbières</u> et des pelouses, en conservant l'activité pastorale à son niveau actuel »
					Restauration hydro-écologique de tourbières et milieux tourbeux

bassin et habitats et espèces inféodées aux milieux aquatiques					Mise en défens d'habitats naturels humides, fermeture d'accès : limiter les impacts liés au piétinement et à la fréquentation (infrastructure) / information des usagers
4- En relation avec les usages actuels, préserver la ressource en eau en tête de bassin et habitats et espèces inféodées aux milieux aquatiques	4.1- Préserver ou restaurer les milieux humides	2	6430, 91E0	Rosalie alpine, Loutre (si présence d'eau libre), Chiroptères	Restauration et/ou entretien de ripisylves et de la végétation de berges Prise en charge de surcoût d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes sur les cours d'eau
		2	6410	Loutre, Toutes les espèces	Gestion des prairies humides de fond de vallée (avec retard de fauche ou retard de pâturage)
		4	Milieu humides en lien avec le réseau d'irrigation	Loutre	Restauration et entretien des canaux secondaires d'irrigation
			Tous milieux		Engagements charte : pas de modification du milieu (artificialisation, fonctionnement hydraulique), non fertilisation, non écobuage, limiter impact sur-piétinement, circulation
	4.2- Préserver les cours d'eau, mares, lavognes, pesquiers	3	Milieu aquatiques, mares, lavognes, pesquiers	Loutre	Prise en charge de surcoût d'investissement visant à réduire l'impact des dessertes sur les cours d'eau
					Restauration et /ou entretien de mares et points d'eau Charte : pas de modification profil en long des cours d'eau, pas de dépôt de rémanents de coupe, préservation des ripisylves, bande de 5m non cultivée le long des cours d'eau , pas de dépôt de fumier ou produits à moins de 50m, pas d'introduction d'espèces exotiques
5- Pour les oiseaux, et principalement rapaces, assurer l'articulation des mesures de gestion propres au site N2000 avec la préservation des zones de reproduction en bordure de site	/		Espèces de la Directive Oiseaux	Voir Docob ZPS et actions propres au PNC	
Objectifs transversaux :					
A- Favoriser l'appropriation des enjeux du site par la population locale, sensibiliser le public aux enjeux de protection de la nature	A1- Fournir une information incitant les usagers à respecter les milieux et espèces et mettre en place des actions de sensibilisation	/	Tous types d'habitat avec une attention particulière sur les milieux ouverts	Toutes les espèces	Mise en place de panneaux d'information sur site pour sensibiliser aux enjeux (si limitation des accès ou travaux particuliers)
	A2- Informer les professionnels pouvant jouer un rôle de sensibilisation dans le cadre de leurs activités	/			Réalisation d'un dépliant informant les usagers sur les enjeux écologiques et la conduite à respecter
		/			Formation des professionnels du tourisme à la reconnaissance des habitats et espèces et enjeux de préservation.

B- Connaissances et suivis, Améliorer les connaissances afin de favoriser la prise en compte des enjeux écologiques et activités humaines, Suivre l'évolution des milieux et espèces (indicateur d'efficacité des actions)	B1- Réaliser des inventaires pour une meilleure connaissance de certains groupes d'espèce et activités humaines	/	Tous types d'habitat	Chiroptères	Etude complémentaire sur les chiroptères d'intérêt communautaire et leurs habitats
		/			Etat des lieux de l'activité apicole : répartition des emplacements existants des ruchers, pratiques
	B2- Réaliser des suivis d'habitats et espèce en lien avec les actions mise en œuvre	/	Tous types d'habitat	Tous types d'espèce	A réaliser dans le cadre de l'animation du site
C- Assurer la mise en œuvre du DOCOB par la contractualisation et en relation avec les autres politiques sur le site	C1- Favoriser la bonne mise en œuvre du DOCOB par une animation auprès des acteurs du site + appui technique et diagnostics écologiques	/	Tous types d'habitat	Tout type d'espèce	Réaliser dans le cadre de l'animation du site :
		/			Contact avec des différents acteurs, réunions, sensibilisation
	/	Diagnostiques et études préalables à la signature de contrats et pour tout travaux ou projets			
	/	Réaliser dans le cadre de l'animation du site.			
C2- Etudier la révision du périmètre pour le rendre plus opérationnel et faciliter la mise en œuvre des actions	/				Intégration de certains enjeux, cohérence foncière et avec d'autres périmètres, appui sur limites identifiables

Pour en savoir plus

Sources d'informations complémentaires :

Site du MEDDTL : www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : 48 - <http://www.lozere.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Risques-naturels-et-technologiques/Biodiversite/Natura-2000/Natura-2000-en-Lozere>

Site du Parc national des Cévennes : <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/des-actions/gerer-et-proteger-les-patrimoines/les-milieux-naturels/28-sites-natura-2000>